

Élections au Comité Social d'Administration de Lyon 1 du 1^{er} au 8 décembre



Union
syndicale
Solidaires



Votons

CGT - SUD



La CGT et SUD ont décidé de se présenter à nouveau ensemble aux élections car nous défendons le même syndicalisme inter catégoriel et combatif.

Le *Comité Social d'administration* (CSA) va remplacer le Comité Technique (CT), et la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT) remplacera le CHSCT.

Il s'agit d'instances consultatives sur tout ce qui concerne les conditions de travail de tous les personnels de Lyon 1 : rémunérations, primes, temps de travail, risques psychosociaux, organisations des services, des laboratoires, des composantes, gestion des emplois.

La CGT et SUD ont agi lors du dernier mandat, pour la défense des intérêts collectifs des personnels de Lyon 1 : visites et préconisations sur les conditions de travail visant à améliorer des situations individuelles ou collectives, cadre du travail durant la pandémie, assemblées générales, réunions, rassemblements, manifestations, amélioration de la charte du télétravail, égalité des revenus...

Nous continuerons avec nos futur·es élu·es à nous mobiliser et à agir pour vous et avec vous au sein des futurs CSA et F3SCT et ce en toute indépendance vis-à-vis de la présidence de l'université.

REVENDEICATIONS

Conditions de travail : Nous demandons le recrutement à hauteur des besoins dans tous les services pour mettre fin à la surcharge de travail généralisée. Nous défendons des conditions de travail dignes (mobilité, qualité des bâtiments, conditions sanitaires...) en adéquation avec les enjeux climatiques. Nous dénonçons les nouvelles règles de minoration et d'imposition de congés, mises en place depuis la pandémie. Nous demandons la prise en charge du jour de carence par l'université.

Traitements et salaires : Nous défendons jusqu'à l'échelle nationale une augmentation générale des traitements et salaires permettant de compenser *a minima* les pertes depuis plus de 10 ans. Nous défendons une refonte des grilles (titulaires et contractuel·les) garantissant des augmentations les plus fortes pour les rémunérations les plus faibles.

Droits des précaires : Nous revendiquons la titularisation des contractuel·les qui le désirent. À défaut, pour les CDD, leur CDisation (étape dans l'accompagnement à la titularisation) avec les mêmes droits de rémunération, de primes, de congé et d'ancienneté que les titulaires.

Égalité de traitement entre femmes et hommes : À Lyon 1, il y a 74% de femmes parmi les catégories C et 26% de femmes parmi les professeur·es d'université. Nous exigeons une réelle politique en faveur de l'égalité femme-homme.

Primes : Nous dénonçons le système de primes aux mérites et luttons contre les inégalités qui s'aggravent de ce fait. À défaut de pouvoir supprimer le système de primes, nous revendiquons un pot commun des primes et une répartition proportionnellement inverse aux rémunérations (contractuel·les compris).

Promotion et évaluation : Nous dénonçons les évaluations infantilisantes des collègues de tous statuts, des BIATSS aux EC. Pour toutes et tous, les changements de grade doivent être automatiques, les autres promotions doivent être liées à des critères objectifs, notamment l'ancienneté.

Recherche : Nous dénonçons la baisse des moyens et leur attribution sur des critères de « performance ». Il faut assurer à tous les laboratoires des moyens financiers pérennes et un recrutement de personnels permanents à hauteur des besoins.

Second degré : Nous dénonçons l'inégalité de traitement instaurée par la LPR entre les collègues du second degré et les enseignant·es chercheur·es. Nous revendiquons le même traitement pour tout·es.

Doctorant·es : Nous défendons une refonte du contrat doctoral garantissant l'égalité et l'indépendance des doctorantes et doctorants, qui doivent particulièrement être protégé·es face aux risques d'isolement et d'abus de pouvoir. Nous dénonçons l'injonction à réaliser la thèse en trois ans avec un impératif de publication. Nous exigeons la suppression des frais d'inscription universitaire et l'augmentation du nombre de contrats doctoraux.

EPE : Nous nous opposons à la création d'un Établissement Public Expérimental fusionnant Lyon 1 et Lyon 2 (et incluant CPE comme établissement composante). Un tel établissement conduirait à très court terme à un Grand Établissement et ses statuts dérogatoires renforceraient les pouvoirs autocratiques. (Notre présidence déjà encline à s'affranchir du code de l'éducation, a été condamnée de ce fait par le TA en mars 2020.) Loin d'apporter des financements supplémentaires pour assurer nos missions de service public, une partie des ressources humaines et financières de nos établissements et de l'état seraient à nouveau détournées sur des niches dites d'excellence. Loin d'améliorer les conditions de travail et d'étude déjà déplorables, l'ensemble des services et des collectifs de travail seraient pendant plusieurs années en réorganisation. Nous exigeons que des débats autour de tels enjeux soient organisés et que toute décision soit subordonnée à une consultation de l'ensemble de la communauté universitaire.

Pour vérifier nos positions vous pouvez consulter les avis défendus par CGT et SUD lors des CT et CHSCT du précédent mandat : [relevé des avis du CT](#) – [relevé des avis du CHSCT](#).

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, votez CGT-SUD

Nos candidates et candidats

1 DARTIGUEPEYRON Laure	BIBAS	SCD	11 GRIMAUULT Nicolas	DR	CRNL
2 BOUTROY Éric	MCF	STAPS	12 VANDER DONCKT Muriel	MCF	FS
3 BENETEAU Pierre	TECH	FS	13 GONÇALVES Isabelle	MCF	IUT
4 PERRUT Anne	MCF	FS	14 LEPETIT David	IE	LBBE
5 BLOSSIER Thomas	MCF	FS	15 MIRONNEAU Benjamin	TECH	OSUL
6 KADRI Faïza	ATRF	INSPÉ	16 DOREAU KNINDICK Constance	ADJAENES	ISTR
7 VOISIN Alexandre	ADJAENES	SCD	17 GIRARDIN Léo	CR	ICJ
8 BREHIER Marie	ADJAENES	INSPÉ	18 DEMAN Anne-Laure	MCF	GEP
9 BOVON Alfred	Doctorant	IP2I	19 CAMPANA Juliette	ATRF	Santé
10 CELLE Marie-Laure	ATRF	Mission culture	20 BAILLY Basile	IE	ICAP